L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 12 AVRIL 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 14 avril
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 21 avril.
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 28 avril

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)............$80 et $100
Deuxième classe..........................$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 18 avril, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
KNICKERBOCKER, Capt. Kemble.
partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P. 0/0
Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1an   Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 15 octobre 1887, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit :
Les MARDIS à l'arrivée du train de midi.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de midi.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville les lundis à 6 A. M.
Old Landing les mercredis à 7 A. M.
Old Landing les vendredis à 7 A. M.
Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.
Prix..........$1 00.
Excursion tous les dimanches, train de 8 heures A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
18 oct. —   No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

Les "fast limited trains" de cette ligne font un trajet rapide de plusieurs heures de moins que toute autre ligne allant à Cincinnati et autres villes de l'Est.

Deux trains solides tous les jours—Nouvelle-Orléans à Cincinnati, Lexington, Chattanooga et Birmingham. Comparez notre tableau avec celui des autres lignes.

		No 2, Limited.	No 6, fast line.
Dép	Nlle-Orléans	5:00 p. m.	9:00 p. m.
Arr.	Meridian	10:20 p. m.	4:00 a. m.
Arr.	St. Louis		7:20 a. m.
Arr.	Tuscaloosa	1:40 a. m.	9:10 a. m.
Arr.	Birmingham	3:20 a. m.	11:25 a. m.
Arr.	Attalla	5:25 a. m.	1:55 p. m.
Arr.	Chattanooga	8:30 a. m.	6:20 p. m.
Arr.	Junction City	2:50 p. m.	2:23 a. m.
Arr.	Lexington	4:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr.	Cincinnati	6:40 p. m.	6:40 a. m.

Nouvelle-Orléans à Cincinnati 25 1/2 heures.

Nouvelle-Orléans à Washington, New York, Boston, Baltimore, Philadelphie et autres principales villes—un train en avance sur toute autre ligne en concurrence.
Bureau pour les billets—34 rue St Charles
J. M. KNIGHT, Agent de Billets.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, Nlle-Orléans.
1er janv—4 mois.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1	8 00 A. M.	No 2	5:00 P. M.
No 3	4 25 P. M.	No 4	7:00 A. M.
No 5	11.00 A. M.	No 6	3.45 P. M.

Excursions du Dimanche.
Arrivée.......8:40 P. M. | Départ......8:00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis ; les Nos 3 et 4 tous les jours entre la Nlle-Orléans, Vicksburg et Greenville ; les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet-Pullman entre la Nlle-Orléans et Louisville.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et N. J. et C. ; à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et le M. R. R. ; à Memphis avec le Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad, L. & N. M. & C. et d'autres lignes.
Tous les trains s'arrêtent à Kenner
JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Pe Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily.........7:15 am	Atlantic Express, daily.........8:10 pm
San Antonio Ex. press, daily.7:20 pm	New Orléans Ex. press, daily..8:05 am

Chars-dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

Crescent Insurance Company,

67 et 69, rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 154 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..............Président
J. H. OGLESBY............Vice-Président
CHAS. E. RICE............Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
J. J. Reiss, Charles H. Dolsen,
Lucien Delery, S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman, Charles Newman
Joseph Kohn, M. Gillis,
James T. Rodd, Chas. A. Rice
D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 87—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.

Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
NEWTON BUCKNER, Chairman ; RODOLPH WOESTE, A. DELVAILLE.
JNO. W. LABOUISSE.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '87—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

BABY CARRIAGES,
54 and 56 Baronne,
R. P. RANDALL.

Bureau de la Compagnie d'Assurances

FACTORS & TRADERS,

No 49 rue Carondelet.—Nouvelle Orléans, 11 janvier 1888.

Comme commissaires choisis par le Conseil de Direction de la compagnie d'assurances "Factors & Traders," nous annonçons que nous avons transféré toutes nos polices d'assurance contre les risques d'incendie à la Compagnie d'assurances German-American de New York, une corporation solide et digne de confiance que nous recommandons à tous nos anciens clients.
R. M. WALMSLEY, JULES A. BLANC, ED. A. PALFREY, Commissaires.

German American Insurance Company de New York.

ACTIF EN JANVIER 1887.

Valeur au pair.		Cotes du marché
$2,170,000	Bons du gouvernement des Etats-Unis	$2,710 025
1,460,000	Bons de chemins de fer	1,664,600
125 000	Du capital du New York et Harlem Railway, 2,500 actions	275,000
50,000	Du capital du Morris et Essex Railway, 1,000 actions	70,000
50,000	Du capital du Chicago, Rock Island & Pacific Railroad, 500 actions	63,500
50,000	Du capital du Illinois Central Railway, 500 actions	66,500
2,000	Du capital du Chicago, Burlington & Quincy Railway, 20 actions	2,540
25,000	Etat du Missouri Funding Bonds 6 0/0	28,000
25,000	Ville d'Atlanta, bons 4 1/2 0/0	28,500
$3,957,000	Comptant dans des banques $64,330 28	
	Comptant dans les coffres du bureau 5,790 44	
	Argent entre les mains des directeurs 4,302 85	
	Reliquat entre les mains d'agent 86,400 47	
	Primes non perçues par le bureau principal 81,409 74	
	Intérêt accru 875 00	242,608 78
		$6,148,273 78

Passif.

Fonds capital	$1,000,000 00	
Réserve des réassurance	1,607,463 23	
Pertes réglées et non réglées	178,810 23	
Commissions et autres obligations	20,352 43	2,806,625 89
Surplus net		$2,341,647 89
Total		$5,148,273 78

Le soussigné annonce que désormais il représentera ici la compagnie et sollicite respectueusement une continuation du patronage de ses amis. Pour le moment son bureau sera au local de la compagnie d'assurances Factors & Traders. La compagnie d'assurances German-American de New York est une des plus solides du pays et est dès à présent responsable jusqu'à leur échéance, des polices émises par la compagnie Factors & Traders. ED. A. PALFREY,
15 an—1m—Dim Mar Jeu

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues		
Sur risques de feu	$268,519 46	
Sur risques de rivières	5,999 19	
Sur risques maritimes	6,910 08	$281,428 73
A ajouter : Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70
Total des primes		$348,039 43
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc		34,069 77
Total du revenu pendant l'année		$382,109 20
Déductions et dépenses :		
Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887		$93 575 92
Primes remboursées et cancellations		58 465 53
Réassurances		15,053 25
Courtage et commissions		3,132 92
Payé sur pertes encourues en 1887	$128,074 23	
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 93	
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91	
Total payé sur pertes encourues en 1887		$136,283 63
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane		11,778 78
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane		7,546 16
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol		1,553 87
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau		2,974 32
Compte des salaires du bureau local		10,500 00
Déductions et dépenses applicables en 1887		340,863 78
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1887		20,453 77
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886		18,951 83
Total des dépenses et déductions		380,269 38
Balance nette		$ 1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92	
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70	
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22
Total sur les profits de 1887		45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887		$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,810 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
Bons Crossman de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,439 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,824 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,52? 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 97
Loyers échus pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,031 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie, lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées :

JOHN H. HANNA, JOHN T. GIBBONS, JOHN HENDERSON, Jr.,
GEO. McCLOSKEY, WM HART, AMEDEE COUTURIE,
RICHARD HERRICK, JOHN McGINTY, EDW. IRWIN,
THOS. McDERMOTT, SAMUEL K. CAREY, EMILE GAUCHE,
THOS. SMITH.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie, le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité : M. THOMAS SMITH, président ; M. EMILE GAUCHE, vice-président ; M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
19 jan—1m   J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.   30 mars—

Prof. CYRILLE C. THEARD

No 59 1/2 Union, 3e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 5 heures à 9 heures P. M.
Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres, etc.   14 oct—

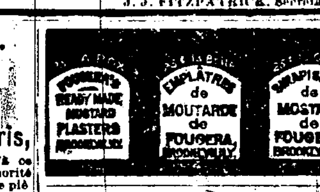

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 102 rue de Chartres, Nouvelle Orléans, Lne   1?nov—

PROMULGATION

—DES—

Amendements proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, adoptés par l'Assemblée Générale en 1884 et 1886.

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Bureau du Secrétaire d'Etat. }

CONFORMEMENT aux dispositions de la Constitution, publication est ici faite et soumise aux électeurs qualifiés de l'Etat de la Louisiane des amendements proposés à la Constitution de l'Etat et qui ont été votés par les deux tiers de tous les membres élus à chaque chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, à une session régulière, tenue en la ville de Baton-Rouge, dans les années 1884 et 1886, la Constitution exigeant que la dite publication soit faite pour l'information des électeurs qualifiés de l'Etat pendant les trois mois précédant immédiatement l'élection générale des représentants.

Les amendements ci dessus sont énoncés dans la loi No 43 et la résolution conjointe No 112 de la session régulière de 1884, et dans les résolutions conjointes Nos 28, 75, 88 et 92 de la session régulière de 1886, lesquels sont ci-après publiés officiellement pour l'information des électeurs qualifiés de cet Etat. Ils seront soumis à l'approbation ou au rejet de ces derniers, à la prochaine élection générale qui sera tenue mardi, 17 avril 1888 (le mardi suivant immédiatement le troisième lundi du dit mois), de telle manière et dans une telle forme que les électeurs qualifiés pourront voter pour ou contre chaque amendement séparément. Si une majorité des électeurs qualifiés, votant à la dite élection, approuve et ratifie tous les amendements proposés ou quelques-uns seulement le dit amendement ou les dits amendements proposés, ou l'un ou quelques-uns d'eux, ainsi approuvés et ratifiés, deviendront partie de la Constitution de cet Etat.

Loi No. 43 de la Session régulière de 1884.
Amendement No. 1.
RELATIF A L'UNIVERSITÉ TULANE.

Les termes de la loi No. 43 de la Session régulière de 1884, adoptée à la session de la législature, en l'année 1884, sont par le présent ratifiés et approuvés ; et toutes les dispositions de la constitution de 1879 qui y sont contraires ou qui en préviendraient l'adoption, sont par le présent abrogés, en tant qu'il s'agit de l'application de la dite loi.

Résolution conjointe No. 112 de la Session régulière de 1884.
Amendement No. 2.

"L'Assemblée Générale pourra diviser l'Etat en levées de district et pourvoir à la nomination ou à l'élection de commissaires de levées dans les dits districts, lesquels, conformément à la manière prescrite par la loi, seront chargés de la surveillance, de la construction, de la réparation et de l'entretien des levées dans les dits districts. Ces Commissaires des levées auront le droit de prélever une taxe qui n'excédera pas dix mills sur les propriétés imposables, situées dans les parties alluviables de chaque district exposé à l'inondation.

Il est bien entendu que, dans le cas où il serait nécessaire de se procurer des fonds additionnels pour construire, entretenir, conserver ou réparer les levées protégeant les terres d'un district, le taux de la taxe, limité par la présente loi, pourra être augmenté, après que la proposition d'augmentation et l'objet pour lequel la dite proposition est proposée auront été soumis à un vote des contribuables du district, ou aux ayant-droit des dits contribuables, soit qu'ils résident ou ne résident pas sur les propriétés situées dans la portion alluviale du district exposé à l'inondation, et qu'une majorité de ces contribuables, en nombre et en valeur, se seront prononcés à la dite élection pour la dite augmentation."

Résolution conjointe No 28 de la session régulière de 1886.
Amendement No 3.

"Dans les districts composés d'une paroisse il n'y aura pas moins de six termes de la cour de district chaque année.

"Dans tous les autres districts, il y aura dans chaque paroisse quatre termes au moins de la cour de district, chaque année, excepté dans les paroisses de Cameron, de Franklin et de Vernon où il n'y aura que deux termes de la cour de district chaque année.

"Jusqu'à ce que la loi y pourvoie, les termes de la cour de district dans chaque paroisse seront fixés par un règlement de la dite cour, et ils ne seront pas changés sans trente jours au moins d'avis préalable publié dans un journal.

"Il y aura dans chaque paroisse deux termes de jury au moins, chaque année, avec un grand jury, excepté dans les paroisses de Cameron, Franklin et Vernon où il n'y aura qu'un terme de jury, chaque année, avec un grand jury.

"Aux autres termes du jury, l'Assemblée Générale pourvoira pour des jurys spéciaux, quand la nécessité s'en présentera pour le jugement des affaires criminelles."

Résolution conjointe No 75 de la session régulière de 1886.
Amendement No 4.

Article 180—"Le Canal du Nouveau Bassin et le chemin coquillé, ainsi que leurs dépendances, ne seront ni affermés ni aliénés.

Résolution conjointe No 88 de la session régulière de 1886.
Amendement No 5.

"Dans le cas de mort du lieutenant-gouverneur ou quand sa place deviendra vacante par suite de toute autre cause, le président par intérim du Sénat la remplira ; il exercera tous les devoirs et recevra le traitement attribué au lieutenant-gouverneur."

Résolution conjointe No 92 de la session régulière de 1886.
Amendement No 6.

Article 207.—Les propriétés suivantes, et nulle autre, sont exemptées de l'impôt, savoir : Toutes les propriétés publiques, tous les édifices dédiés au culte, tous les lieux affectés aux inhumations, toutes les institutions de charité, tous les bâtiments et tous les biens à l'usage exclusif des collèges et des écoles, les biens fonds et les biens-meubles des bibliothèques publiques, les biens-fonds et les biens-meubles des associations littéraires à l'usage des bibliothèques publiques, les livres et instruments de physique ainsi que les tableaux et les statues d'une compagnie ou d'une association exposés dans une salle publique. Il est bien entendu que les biens ainsi exemptés de l'impôt ne seront pas employés ou loués dans un but de profit ou de revenu personnel ou collectif. Seront aussi exemptés de l'impôt les meubles meublant jusqu'à concurrence de $500. Seront également exemptés de l'impôt pendant vingt ans à partir de l'adoption de la Constitution de 1879, les capitaux, les machines et autres objets employés dans la fabrication de matières textiles, de cuirs, chaussures, harnais, sellerie, chapeaux, farine, machines, instruments d'agriculture, glace, engrais, produits chimiques, meubles et autres articles en bois, en marbre ou en pierre, savon, fournitures de bureau, encre, papier, navires (construction) et chocolat. Il est bien entendu que chaque fabrique ainsi exemptée de l'impôt devra employer au moins cinq ouvriers."

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et y ai attaché le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 13e jour de janvier A. D. 1888.
OSCAR ARROYO,
19jan—3m   Secrétaire d'Etat.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes :

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal.
oct—

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE, Artiste.

40 rue Toulouse.

1?mar—

Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle Orléans pendant la semaine écoulée le 8 avril 1888.

LISTE DE DAMES.
Arseine, Mme Veuve   Piarrot, Mme Veuve
St-Amand de, Abelard

LISTE DES HOMMES.
Badet, Maurice   Drouet, Gustave
Gauthreaux, Alcée J.   Montelefere, Paul
G. W. NOTT, Maître de Poste.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles & Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 aôut—

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Avis d'Election.

BUREAU DU SHERIF CIVIL DE LA Paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, 17 mars 1888.

EN VERTU D'UNE PROCLAMATION DE Son Excellence, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée de Baton-Rouge, 14 janvier 1888, ordonnant qu'une élection soit tenue dans la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans, le mardi suivant le troisième lundi d'avril 1888, savoir :

Mardi, 17 avril, A. D., 1888,

de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans le but—

1. D'ÉLIRE LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE pour représenter les districts sénatoriaux et après désignés ainsi que les districts représentatifs de la ville de la Nlle-Orléans, pour le terme de quatre ans, savoir :

SÉNATEURS.

Deux Sénateurs du Premier District Sénatorial, composé des huitième et neuvième wards de la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans, et des paroisses St-Bernard et Plaquemine.

Deux Sénateurs du Second District Sénatorial, composé du quatrième, cinquième, sixième et septième ward de la ville de la Nlle Orléans, paroisse d'Orléans.

Un Sénateur du Troisième District Sénatorial, composé du troisième ward de la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans.

Un Sénateur du Quatrième District Sénatorial, composé du second et du quinzième ward de la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans.

Un Sénateur du Cinquième District Sénatorial, composé du premier et du dixième ward de la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans.

Deux Sénateurs du Sixième District Sénatorial composé du onzième, douzième, treizième, quatorzième, seizième et dix-septième wards de la ville de la Nlle Orléans, paroisse d'Orléans.

REPRÉSENTANTS.

Premier District Représentatif, 1er ward—un représentant.
Second District Représentatif, deuxième ward—Deux Représentants.
Troisième District Représentatif, troisième ward—Trois Représentants.
Quatrième District Représentatif, quatrième ward—Un Représentant.
Cinquième District Représentatif, cinquième ward—Deux Représentants.
Sixième District Représentatif, sixième ward—Un Représentant.
Septième District Représentatif, septième ward—Deux Représentants.
Huitième District Représentatif, huitième ward—Un Représentant.
Neuvième District Représentatif, neuvième ward—Deux Représentants.
Dixième District Représentatif, dixième ward—Deux Représentants.
Onzième District Représentatif, onzième ward—Deux Représentants.
Douzième District Représentatif, douzième ward—Un Représentant.
Treizième District Représentatif, treizième et quatorzième wards—Un Représentant.
Quatorzième District Représentatif, seizième et dix-septième wards—Un Représentant.
Quinzième District Représentatif, quinzième ward—Un Représentant.

2. D'élire un Gouverneur, un Lieutenant-Gouverneur, un Secrétaire d'Etat, un Avocat-Général, un Trésorier d'Etat, un Auditeur des Comptes publics et un Surintendant de l'Education publique, tous pour une période de quatre années.

3. D'élire par les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans un Avocat de District pour la paroisse d'Orléans, un Juge de la Première Section de la Cour Civile de District, un Greffier de la Cour Civile de District, un Greffier de la Cour Criminelle de District, un Shérif Civil, un Shérif Criminel, un Coroner, un Conservateur des Aliénations et un Conservateur des Hypothèques, tous pour une période de quatre ans.

4. Et attendu que l'Assemblée Générale a ses sessions régulières, tenues en 1884 et en 1886, a adopté certains amendements à la Constitution de l'Etat ainsi que les dispositions de l'article 256 de la dite Constitution, lesquels doivent être soumis aux électeurs qualifiés pour être par eux approuvés ou rejetés, lesquels en outre ont été pleinement décrits dans la proclamation officielle faite par le Secrétaire d'Etat et publiée dans chaque paroisse de l'Etat, à laquelle il est référé, lesquels seront soumis aux électeurs qualifiés de l'Etat pour être par eux approuvés ou rejetés de telle manière et dans la forme que les électeurs qualifiés puissent voter pour ou contre chacun desdits amendements séparément.

DE RECUEILLIR LE VOTE DES ÉLECTEURS QUALIFIÉS DE LA PAROISSE D'ORLEANS sur lesdits amendements proposés et qui sont comme suit :

PREMIER AMENDEMENT PROPOSÉ.

En vertu de la loi No 43 de 1884 :
"Pour l'Amendement pour l'Université Tulane" ou contre "l'Amendement pour l'Université Tulane."

SECOND AMENDEMENT PROPOSÉ.

En vertu de la Résolution conjointe No 112 de 1884
"Pour l'Amendement à l'article 214 de la Constitution, pour la division de l'Etat en districts de levées et pour la nomination ou l'élection de Commissaires de levées" ou "contre l'Amendement à l'article 214 de la Constitution pour la division de l'Etat en districts de levées et pour la nomination ou l'élection de Commissaires de levées et déterminant leurs devoirs et pouvoirs."

TROISIÈME AMENDEMENT PROPOSÉ.

Résolution conjointe No 28 de 1886.
"Pour l'amendement à l'article 117 relatif aux termes des Cours de District (la paroisse d'Orléans exceptée)" ou "Contre l'amendement à l'article 117 relatif aux termes des Cours de District (la paroisse d'Orléans exceptée)."

QUATRIÈME AMENDEMENT PROPOSÉ.

Résolution conjointe No 75 de 1886.
"Pour l'amendement prohibant le loyer à bail ou la vente du Canal du Nouveau Bassin et du Shell Road," avec leurs dépendances", ou "Contre l'amendement prohibant le loyer à bail ou la vente du Canal du Nouveau Bassin et du Shell Road", avec leurs dépendances".

CINQUIÈME AMENDEMENT PROPOSÉ.

En vertu de la Résolution conjointe No 88 de 1886.
"Pour l'Amendement à l'article 62 de la Constitution pourvoyant à l'interruption des fonctions du Lieutenant-Gouverneur" ou "Contre l'Amendement à l'article 62 de la Constitution pourvoyant à l'interruption des fonctions de Lieutenant-Gouverneur."

SIXIÈME AMENDEMENT PROPOSÉ.

Résolution conjointe No 92 de 1886.
"Pour l'Amendement à l'article 207 de la Constitution relatif à l'exemption de certaines propriétés de la taxe," ou "contre l'Amendement à l'article 207 de la Constitution relatif à l'exemption de certaines propriétés de la taxe."

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ QU'UNE ÉLECTION AURA LIEU conformément à la loi No 58 de la Session extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

MARDI, 17 avril, A. D., 1888,

(ce jour étant le mardi suivant le troisième lundi d'avril), de sept heures du matin à six heures du soir, dans toute la ville de la Nlle-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, à tels bureaux d'élection qui seront désignés par le gouverneur de la ville de la Nlle-Orléans, dans le but d'élire tous les officiers ci-dessus mentionnés, et pour recevoir le vote des électeurs qualifiés de ladite ville et paroisse susnommées sur les amendements proposés et indiqués ci-dessus à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, lesquels ont été adoptés par un vote des deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, à ses sessions régulières de 1884 et 1886, et qui sont plus complètement énumérés dans la proclamation officielle publiée par le Secrétaire d'Etat et dûment promulguée, ainsi que l'ordonne la Constitution.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et returning officer de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—au 17 avril.

INJECTION AU MATICO DE GRIMAULT & Cie

Exclusivement préparée avec les feuilles du Matico du Pérou, cette injection s'est acquise en quelques années une réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les *écoulements* les plus rebelles.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne

Quinine de Pelletier

ou des 3 Cachets

Adoptée par tous les médecins pour sa pureté et son efficacité contre les **Migraines**, les **Névralgies**, les **Accès fébriles**, les **Fièvres intermittentes** et **paludéennes**, la **Goutte**, le **Rhumatisme**, les **Sueurs nocturnes**. Chaque capsule, de la grosseur d'un pois, porte le nom de **PELLETIER**, agit plus vite que les pilules et dragées, et s'avale plus facilement que les cachets.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 11 avril 1888.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances
Jusqu'ici cette semaine	$5,700,497 00	$736,019 00
Même temps la semaine dernière	6,535,284 00	841,043 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	74½ à —
Pièces de 5 francs	— à —
Pièces de 20 francs	$3.80 à 3.90
Souverains	4.80 à 4.90
Pièces de 10 thalers	7.50 à —
Doublons espagnols	15.40
Doublons patriotes	15.36
Doublons mexicains	15.40
Pièces de 20 pesos mexicaines	— à 19.40
Or de l'Amérique du Sud	30c par pce
20 marcs prussiens	4.80 à 4.75
Or de la Californie	7 08 0/0 esc
Or américain, poids léger	95 à 97
Or américain mutilé	5 0/0 d'escompte

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en assez bonne demande, abondant et facile.

Papier exceptionnel	7
do A1	— à 8
Prêts sur garanties collatérales	4 à 5
Time do do	5 à 6
Papier hypothécaire	7 à 8

New York—Taux de l'argent à 2 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 1½ à 1¾ consols 100 5/16 à 100 7/16, argent en lingots 42⅜, U. S. 4's 126⅞.
Paris—Rentes, 81.57½.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 95⅛
Le STERLING est stable.
Connaissement de navire A1 clear........484½ à 485⅛
Traites de banques........487½
Soixante jours.
Les FRANCS sont stables.
Francs de commerce........5.21¼
Traites de banques........5.17½
Soixante jours.
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce à 75c. de prime.
Traites de Banques $1 00 de prime.
Les banques tirent des cheques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
$1,000 Bons à prime........131½

Appel de 2 P. M.
25 actions du O C Slaughterhouse Co........32⅞
12 do do........33
10 actions N O Gas Light Co........80⅞
$11,000 Louisiana 4 s........90⅞
6,000 do........90⅝

Après l'appel de 2 p. m.
50 actions du O C Slaughterhouse Co........32⅞
24 actions du Citizens Bank........46⅛
10 do do........46⅛

Dividendes

Le N O Waterworks Co a déclaré un dividende semestriel de 2 0/0 payable le 13 avril. Le stock est maintenant coté ex-dividende au Stock Exchange.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bank of Commerce	100	94	10
Canal & Banking Co	100		149½
Citizens	100	46	50
Germania National	100	165	
Germania Savings	100	151	
Hibernia National	100	151	158⅝
Louisiana National	100	151	151
Metro. Loan & Savings	100	118	120
Mutual National	100	127½	122
N O National	100		400
Peoples	50	63½	64
State National	100		125
Union National	100	104	
Whitney National	100	169	

Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	31¾	40
Factors and Traders Ins	100	45¼	
Firemens	50	52	
Germania Ins Co	100	110	117
Hibernia Ins Co	100	69¼	70½
Home Ins	100		
Hope Ins	100		
Lafayette	50	68	
Merchants Mutual	100	51¼	53¼
Mechanics and Traders	100	107½	110
N Orleans Ins As	20	14½	
N Orleans Ins Co	20	19	20¼
Sun Mutual Insurance	100	86	
Southern Ins Co	100	52½	86
Teutonia	100	118½	122¼

Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	78½	79¼
Crescent City	100	33	
Canal and Claiborne	100	60	
New Orleans City	100	100½	101¼
Orleans	50	56	63¼
St-Charles Street	50	67	69

Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100		
O C Slaughterhouse	50	32⅞	33
Imp Bonded Warehouse	100		
Jeffer City Gas Light Co	100		
Consumers' Ice Co	100		
Louisiana Ice Man Co	50	11¼	13⅛
La State Lottery Co	100		
La Oil Co	100		
Metairie Cimetry Ass	100		
N O Gas Light Co	100	80⅞	81
N O Waterworks Co	100	66	68
Planters Crescent Oil Co	100		
Sugar Shed Co	60	40⅛	48
Southwestern Brush Electric Light Co	100		
Louisiana Electric L't Co	100		
Jockey Club	100		

Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		90⅝	90⅞
— Three (Baby bonds)		62½	64

Bons de ville.			
Premiums		134¾	135
Premium drawn number			
Privilege ou Premiums			
Consolidated 6's		111¼	112¼
— Crossman		112¾	
Consolidated Extended		111¼	112¼
— Crossman		112¾	113
Extended 6's			
Railroad			111
Waterworks			
Park			
City 6 0/0 certificates			
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		105	107¼
City 5			98⅝
City 7's old		113¼	115¼
new		112⅝	116
gold			

Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		210	250
Produce Exchange Stock		95	
Stock Exchange Stock			
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock			45
U S 4 0/0		123⅛	
Canal & C aib. St RR mort		100	
C., St. L. & N. O. R. R. Co			
Jackson RR 2d mort. debt			
Morgan's L & T 1st gold mort.		109¼	114
N O Pacific RR 1st gold mort.			
St-Charles Hotel Co mort			
Crescent City 1st			
new		105¼	112
N O City RR Co mort		118	
St-Charles St RR mort		116	
N O Waterworks Co mort		113¼	
La Ice Mfg Co mort		104	
Levee S. Cotton Press mort			
La Electric L. 1st mort			

Certificats et Warrants.		
State Warrants Ordin. 1884		75
State Warrants Ordin. 1885	44	
do do de 1886	44	50
do do de 1887		
do do de 1888	80	
Police Cts	40	
School Cts	29½	
City Scrip, old	90	
new	40	60
Jan. In. Cts. ou State Consols	38	50
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880	40	49
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)	20	28
Unpaid State Coupons prior to No 12	42½	45
Unpaid City Coupons		
Half paid Coupons		
State School Warrants	40	50

1 Avec dividende. 2 Sans dividende
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 3,250 balles, comprenant 200 balles après 2:30 p. m. hier.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.
Déjà ... sur contrats, ... balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7¼	7¼	7⅜
Ordinary	7⅞	7⅞	7⅞
Good Ordinary	8⅛	8⅛	8⅝
Low Middling	9	9	9⅛
Middling	9⅜	9⅜	9⅜
Good Middling	9⅞	9⅞	9⅞
Middling Fair	10⅛	10⅛	10⅛
Fair	10⅞	10⅞	11

FUTURS.

Calmes et stables.
Avril 9,22 à 9.24; mai 9,24 à 9,25; juin 9,29 à 9,30; juillet 9,36 à 9,37; août 9,36 à 7,37; septembre 9,09 à 9,10; octobre 8,91 à 8,92; novembre 8,86 à 8,87; décembre 8,87 à 8,88; janvier 8,96 à 8,97; février 9,05 à 9,07.
Les ventes comprennent 16,600 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui, le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9⅜; à Galveston à 9⅜; à Mobile à 9⅛; à Savannah à 9⅜; à Charleston 9 9/16; à Wilmington à 9⅜; à Norfolk 9 11/16; à Baltimore 9 13/16; à New York 9 13/16; à Boston à 9⅞; à Philadelphie à 10⅛; à Memphis 9⅜; à Augusta 9⅜.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Calme.
Cotes : Middling Uplands 9 13/16; Middling Gulf 9 15/16.

FUTURS.

Calmes et stables.
Avril 9,59 à 9,60; mai 9,67 à 9,68; juin 9,77 à 9,78; juillet 9,85 à 9,86; août 9,92 à 9,93; septembre 9,70 à 9,71; octobre 9,50 à 9,51; novembre 9,40 à 9,41; décembre 9,41 à 9,42, janvier 9,47 à 9,50.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,650,091 balles; même temps l'année dernière, 1,680,640 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,103,114 balles; même temps l'année dernière, 5,072,996 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,263,664 balles; même temps l'année dernière 1,320,078 balles; de tous les ports des Etats-Unis 3,865,077 balles; même temps l'année dernière, 4,020,211 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 220,191 balles; même temps l'année dernière, 191,363 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 612,741 balles; même temps, l'année dernière, 490,354 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Ferme, la demande est meilleure.
Cotes—5 5/16d pour le middling Uplands et 5⅜d pour le Middling Orléans.

FUTURS.

4 p.m.—Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et facile.
Cotes—65 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 65 fr. pour le Low Middling (sur mars).

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—
Ventes 3 barils et 14 boucauts de sucre et 273 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Fort.

Choice	— à —
Strictly prime	— à 5 1/16
Prime	— à 4 15/16
Fully fair	— à 4 13/16
Good fair	— à 4 11/16
Fair	— à 4 11/16
Good common	4⅜ à 4⅜
Common	— à 4⅛
Inférieur	Nominal

CENTRIFUGAL—Fort.

Plantation granulated	— à —
Off granulated	— à —
Choice white	5¾ à 5 3/16
Off whites	6⅛ à 6⅜
Gray off white	— à 6
Fancy yellow clarified	— à —
Choice yellow clarified	— à 5⅞
Prime yellow	5⅞ à 5 13/16
Off yellow	5 11/16 à 5⅝
Seconds	4⅛ à 5⅛

MELASSE—Open kettle stable.

Fancy	— à —
Choice	33 à 35
Strict prime	29 à 31
Good prime	25 à 28
Prime	21 à 23
Good fair	19 à 20
Fair	19 à 20
Good Common	17 à 18
Common	14 à 17
Inférieur	Nominal

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	— à —
Choice	— à —
Strictly prime	20 à 21
Good prime	— à 18
Prime	— à 18
Good fair	16 à 17
Fair	16 à 17
Good common	15 à 16
Common	15 à 16
Inferior	15 à 16

SIROP— — à —.
FERMENTING MOLASSES—Nom.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ ECALE—en bonne demande.

Head	Nominal
Prime	5⅜ à 5¼
Good	5⅛ à 5¼
Fair	4⅞ à 5
Ordinary	4½ à 4¾
Common	4 à 4¼
No 2	2½ à 2⅝

RIZ BRUT—Calme.
$o 00 à 4 40 le sac.
SEMENCE DE RIZ—$0 00 à 0 00.
RIZ POLI—Par ton, $13 00 à 14 00.
SON—Par ton, $12 00 à 13 00.
(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en première mains. Les détaillants demandent ⅛ à ⅛c de plus.)

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Calme.
Patents $4 50 à 4 65; extra fancy $4 25 à 4 30; fancy à $4 00 à 4 10 le baril; choix $3 50 à 3 60.
FARINE DE MAIS—$2 70 à 2 75.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUD GAGNÉ—Winter wheat flour patente à $4 85 le baril; extra fancy 4 50 à $4 55; fancy $4 10 à 4 20; choix $3 70 à 3 80; Minnesota flour, bakers $4 50, patente $5 00 à 5 10.
FARINE DE MAIS—$2 85 à 2 90.
CREAM MEAL—Choice $3 40.
GRITS—Choice $3 30 à 3 50.
HOMINY—$3 40 à 3 50 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 70.
OAT MEAL—Coarse $6 25; du 26 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—un cote $1 à 62 pour le blanc; à 60 pour le mêlé et 62 pour le jaune.

AVOINE — De l'Ouest 39 à 40; du Texas — à —.
SON—$1 05.
FOIN—Prime $18,50 à 20,00; Choice $21 00 à 22 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants ; mais 2 à 4c de plus par boisseau ; avoine 2 à 4c de plus par boisseau ; son 5 à ?c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros :
Les provisions sont calmes.
MESS PORK—$14 75 à 15 25.
VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 6 20 à 6 25; short clear sides 7⅜ à 7⅞; short rib sides 7⅛ à 7⅜; long clear 7⅛ à 7⅜.
BACON—Epaules 7 à 7⅜; short rib sides 8⅛ à 8⅜; long clear sides 8¼ à 8⅜; short clear sides 8⅜ à 8⅝.
GRAISSE—En tierçons, refined, 7¼ à 7⅜.
JAMBON—11 à 12
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ⅛c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess à $14 50; pig pork à $800 le demi-baril; à 14 00 le baril; extra prime and rump pork $13 50 à 14 00. Plain or canvassed shoulders 7 à 8. Boston cut shoulders fancy, small, 9⅛ à 9⅜; pic-nic 8 à 8⅛; S. cc breakfast bacon 10½ à 11; choice to fancy s.c. c. hams 10½ à 12.
BŒUF — Jobbing — Extra plate beef à $9 50; plate beef $8 75 à 9 00 un baril; extra plat $5 00 un demi-baril; extra mess à $4 50; extra mess beef $8 00 à 8 25 le baril; New York Fulton Market $5,50 à 5 75 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE — Prime 16⅛; good 16¼; fair 15⅝; ordinary 14¼; common 12⅛ la livre.
THE—Extra Formose, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 80; gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra à 32; extra firsts 25 à 28, firsts 22 à 25; seconds — à —; Western Dairy—Extra à 20c; extra firsts 18; first — à —; common 14. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams, fancy, 13¼; Western Cheddars full cream à 12; Western twins, full cream, fancy, à 13⅛; Ohio flats, fancy full cream, à 12⅛; Ohio flats, best skims choice à 7; Western flats, skims, à — à —.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt ⅛c la livre; pocket Salt 1⅛ à 5 selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weight de 8⅛ à 9⅛c la livre.
AMIDON—2⅛ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ⅛ à 1c de plus par livre.
DU PAYS — Fraises 3 à 10 cts la pinte; Pommes à $5 50; pacanes de la Louisiane 14 à 18c, selon la grosseur; du Texas 7 à 10; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes sèches, fancy new crop, à 6½c; sliced 7; évaporated 12 à 13; raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte.
ETRANGERS—Oranges de la Havane $6 50 à 7 00 le baril; Oranges impériales $4 00 à 4 50 la boîte, oranges de Palerme $3 75 à 4 25, oranges de Messine $3 75 à 4 25; Citrons de Messine $3 00 à 3 50. Citrons de Palerme $3 00 à 3 50; Raisins de Malaga London Layers par boîte $2 75; par demi boîte $1 65; par quart de boîte 90c.; Ananas $2 50 à 3 00 la douzaine; Bananes 75c à $1 00 à régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dates 5⅛c la livre; Dates persanes 7 à 7c la livre en boîte; Fard dates 9c. Currents 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 18c la livre; Pruneaux 7c la liv.; Citrons 22½c la liv.; Amandes Tarragonas 17½c la livre; Noix du Brésil 10c la livre, Filberts 10c; Noix de Naples 17½c; Noix de coco $37 50 le 1000 4⅛c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton ici $12 00; tourteaux $— à 21 00 par long ton shipside; farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing au dépôt, $19 50 par short ton. Huile de coton crue 30 à 32 le gallon; huile raffinée à — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ⅛ à ⅛c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—New Louisiana $6 75 à 7 00; de Rosse $2 50 à 2 60 par baril.
PATATES DOUCES—90c à $1 25.
OIGNONS—Nouveaux de la Louisiane $4 50 à 5 00 le baril.
AIL—40c par string.
CHOUX—$3 00 à 3 25 par crate.
CHOUCROUTE—Nominale.
HARICOTS — Choice Northern à 4⅛; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys 4⅛; western white kidney 4⅛c; pois verts 2½.
COW PEAS—Clays $1 10 à 1 15; mixed $1 00 à 1 05; red à $1 05; whippoorwill $1 10 à 1 15.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6c de plus par douzaine d'œufs—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $2 75 à 3 25, canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 5 00; dindes $11 00 à 15 00. Grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75; poulets $2 00 à 2 50; canards $2 00 à 2 50; oies $3 00 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 10 à 11 c; ceux de la Louisiane 11 à —.
SUIF — 4c la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.
MIEL—Strained 20 à 40c le gallon.
LAINE — Burry 9 à 12c la livre; Louisiana clear 18 à 19; clear lake 20 à 23 c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 4c; steer et peaux de vaches 80 à 70 livres 4c; kips, 14 à 30 livres, 6c; peaux de veau 40c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3⅛ à 4; dry flint 8; dry salted 6⅛c la livre; damaged green hides 2c off; damaged dry ⅛ off.
PELLETERIE—Otter $1 00 à 5 00; castor $1 00 à 2 00; loutre 15 à 25c pièce; raccoons 30 à 35c.
PEAUX—Chevreuil 18 à 22c la livre; moutons 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.
MOUSSE — Mêlée 1⅛c la livre; grise 1c; noire 1⅛c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; common 10 à 15c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Rigid binding 4 à 6; Leaf 7 à 15c; Cutting and Burley sorts 8 à 13; Leaf 12 à 15.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 53 à 63c. Bright quarters and common 11 inch 4 à 5's, 25 à 35c. Bright navy, 35 à 45c, fancy natural leaf 50 à 80c; fine cut chewing 30 à 67c; granulated, smoking 33 à 70.
NAVAL STORES — Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch, $1 50 à —; goudron $3 25 à — le baril; $2 00 à — demi-baril. Résine—D E et F $1 00, G $1 05; H $1 10; I 1 20; K $1 40; M $1 50; N $1 70; W. G. W W —. Essence de térébenthine 36⅛; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots — Bagging, 1⅛ livre 6⅞c la yarde, 2 livres 7⅞ à 7⅞c. 2¼ livres, 8⅛ à 8½c; bailing twine 10c la livre.
COTTON TIES—$1 02½ le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $10 50 à 11 00 le ton; bateaux 40c; steamers $3 50 la tonne, ou 29 30c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 50c; Corona pour familles 50c.; Cahaba 55c. le baril pour familles; Montevallo 60c. le baril pour familles; charbon Pratt sur chars, par le L. and N. RR. $4 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 35 à	2 40
BRANDIES—Du pays, le gal.	1 50 à	3 —
Pêche—vieux, le gallon	2 35 à	2 75
Pomme	2 35 à	2 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon	— à	4 80
1878	— à	5 50
1875	— à	5 75
1870	— à	6 50
1865	— à	7 40
1860	— à	8 00
1848	— à	12 00
Otard Dupuy & Cos Cognac		
1878	— à	5 50
1870	— à	7 00
1864	— à	9 00
1848	— à	10 25
Sazerac, Dubouche & Co, Cognac		
1878	— à	4 50
1870	— à	5 50
1848	— à	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 20 ?? de preuve, par gallon	1 05 à	1 15
Ouest	1 14 à	1 18
Bourbon	1 40 à	3 50
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 00 à	4 25
Irlande, importé	4 00 à	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	— à	9 00
par gallon	— à	3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 à	1 50
Hollande, par gallon	2 75 à	2 80
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 à	9 00
Holland, par caisse	7 25 à	7 50
VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon	38 à	45
Zinfandel No 1, le gallon	58 à	75
Clarets importés — Ordinaire par baril	58 00 à	60 00
Clarets de famille, par baril	65 00 à	75 00
Clarets fins, le baril	90 00 à	175 00
Médoc, la caisse	— à	6 00
St-Julien, la caisse	— à	6 50
Margaux, la caisse	— à	7 00
Pontet Canet, la caisse	— à	10 00
Latour, la caisse	— à	14 00
Léoville, la caisse	— à	14 00
Château Lafitte, la caisse	— à	28 00
Ordinaire, la caisse	3 00 à	3.50
Château Dillon, par chât	125 00 à	—
Blanquefor, par cask	105 00 à	—
Château Dillon, par caisse	— à	7 50
VINS BLANCS—Californie, le baril	55 à	75
Importé de famille, la barrique	65 00 à	80 00
Importé fin, la barrique	90 00 à	175 00
Graves, la caisse	— à	6 00
Sauternes, la caisse	— à	6 50
Haut Sauternes, la caisse	— à	10 00
Latour Blanche, la caisse	— à	18 00
Château Yquem, la caisse	20 00 à	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25 à	3 50
Muscat, la caisse	4 25 à	8 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50 à	5 00
Madère, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry, Genuine Xérès, le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	9 00 à	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 à	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts. par doux.	— à	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	— à	24 75
Extra Dry	— à	28 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts.	— à	28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	— à	26 00
D. B. Pol & Co.'s qts.	— à	23 00
Perrier Jouet—Cremant Royal quarts	— à	28 50
Perrier Jouet—Special, quarts.	— à	29 50
Pints $2 de plus par caisse.		

QUINCAILLERIE.

Axes—Hunts.......$1 0 à 7 50
Double bit.......— à 15 00
AXLE GREASE—Frazer's kegs... 4 à —
Boxes, gross 10 00 à 10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in....... 6 00 à 22 00
BRASS—Sheet par livre....... — à 25
COTTON SCRAPERS....... 2 40 à 3 00
CHAINS—Trace....... 30 à 75
Ox....... 5 à —
COFFEE—Roasting par livre....... — à 28
Brasier's sheets, 12 livres et au-dessus....... — à 25
HOES—H. B. No 0 to 8....... 2 50 à 5 50
A. B. No 00 to 3....... 2 35 à 6 04
Lyndon's bright crown, 00000 to 3....... 4 60 à 8 00
ROTARY HOES—Mallon's....... — à 15 00
Avery's....... 125 00 à —
Stubble diggers....... — à 12 00
HOLLOW WARE—Skillets....... 3 à 4
Anvils....... — à 10⅛
IRON—Flat, 1⅛ to 4 inches by ⅛ to 1....... 2⅛ à 2⅝
Round, 1 to 1⅞ inches....... 2⅛ à —
Painted....... 4⅛ à —
Bands—Light, 3 to 6x¼....... 2 65 à 3 00
Heavy, 3⅛ to 6x⅛ inches....... 2 45 à 3 00
Hoops—1 to 2 inch....... 3 à 3⅛
Sheet—No 10 to 14 G....... 2 65 à 2 75
Galvanized, No 26 G....... 6 00 à 9 00
LEAD—Pig, par livre....... 5⅛ à —
Sheet, par livre....... — à 6
STEEL NAILS—10d, 60d basis....... — à 2 25
Iron nails....... — à 2 15
OAKUM—Navy....... — à 7⅛
United States Navy....... — à 9 00
Best....... — à 10 00
BLOWS—Avery, cast, Nos ⅛ to 1....... 2 75 à 3 75
Avery, steel....... 4 50 à 20 00
Avery, double shovels, wood on beams, net....... — à 2 25
Avery, double shovels, iron beams, net....... — à 2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net....... 2 00 à 2 50
Double plows, Allemen's, No ⅛ to 2, each....... 25 00 à 35 00
PLOW STEEL—5 to 12 1/2 to 2/3 — 4⅛ à 4⅛
ROPE—Sisal, ⅛ in. and larger, basis....... 10⅛ à 11⅛
Manila....... 12 à 13
Cotton, 5 16 et ⅛....... 14 à 15
SPADES—Ames'....... 10 50 à 11 00
Rowlands'....... 6 00 à 6 00
SHOVELS—Ames'....... 9 50 à 11 00
Rowlands'....... 6 00 à 6 00
SWEEP IRON—7 to 12 x ⅛ to 5/16 — 3⅛ à 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches....... — à 13 00
I. C., do....... — à 10 00
1x14x20....... — à 9 00
I. C., 1x14x20....... — à 7 75
Block, par livre....... — à 25
TURPENTINE—Par gallon....... — à 38
VISES—Peter Wright's....... — à 13
WIRE—Barbed fence, galvanized....... — à 5⅛
ZINC—Sheet par livre....... — à 7
SHOT—Drop....... — à 1 40
Buck, 25 liv. bags....... — à 1 65
POWDER—25 liv. keg....... — à 5 50

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FT

Sawn Tim No 1	14 50	Plank No 1	13 50
No 2	13 00	No 2	12 00
No 3	12 00	No 3	11 50
Scantling No 1	14 50	Flooring No 1	13 50
No 2	11 50	No 2	12 00
No 3	11 00	No 3	15 50
Ceiling No 1	16 50	Weath Bds No 1	13 50
No 2	12 50	No 2	9 50
No 3	10 00		
Boards, No 1	15 50	Boards No 2	12 00
No 3	13 00		11 00

YELLOW PINE—DRESSED

Flooring No 1	24 00	Ceiling, No 1	18 50
No 2	19 50	No 2	15 00
No 3	16 50	No 3	9 50
Weath Bds No 1	15 50	Boards, No 1	16 50
No 2	12 00	No 2	14 00
Boards No 3			

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	35 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	20 00
No 5	10 à 15	No 6	15 00
Dr'ed Bds No 1	30 à 40	No 4	25 00
No 2	31 50	No 5	20 00
No 3	29 00	No 6	15 00

WALNUT TIMBER.

No 1	10 00	No 3	8 00
No 2	10 00		

MAHOGANY TIMBER.

No 1....... No 2.......
No 2.......

CEDAR TIMBER.

No 1....... No 2.......
No 2.......

WALNUT LUMBER.

No 1....... No 2.......
No 2.......

OAK LUMBER.

No 1....... No 2.......
No 2.......

SHINGLES.

No 1 3 75 No 3
No 2 2 75

LATHS.

Per 1,000....... — à 1 50

Alabama lime....... — à 1 05
Cement domestic....... 1 75 à 2 00
Cement, imported....... 2 75 à 3 00
Slate....... 6 00 à 6 25
BRICK—Lake and L C R R....... 6 00 à 6 50
Paving....... 7 00 à 8 00
Ordinary....... 7 00 à 8 00
Sand....... 20 à 25
Shells, small....... — à 40
Shells, large....... — à 60
Plaster, calcined....... 1 75 à 2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Choice fat par liv. gross	3 à	3⅛
fair to common	2 à	2⅛
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, CLASSE CATTLE—1re qualité, par tête	$14 00 à	18
2me qualité, par tête	$10 00 à	15 00
Vaches communes et vieilles	9 00 à	18 00
VEAUX—1re qualité, par tête	5 00 à	7 00
2me qualité, par tête	3 00 à	4 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	7 00 à	9 00
2me qualité, par tête	6 00 à	7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	4⅞ à	5
Fair Ouachita par liv. gross	3⅛ à	4
MOUTONS—Choice, par tête	$2 50 à	3 00
Fair, par tête	1 00 à	1 50
VACHES LAITIÈRES—1re qualité, par tête	60 00 à	80 00
2me qualité, par tête	20 00 à	50 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80 à	125
Bons chevaux de trait	125 à	160
Chevaux de selle et de voiture	175 à	250
Mulets pour habitations sucrières	165 à	200
Mulets, qualité moyenne	140 à	170
Mulets pour coton	100 à	125
Mulets communs	40 à	75
Bons mulets de ville	$200 à	250

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement ; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP.

102.........Rue Conti.........102
Sbstn—Dim

FEUILLETON.

No 18.   Commencé le 28 mars.

LA

Belle Ténébreuse.

Par Jules Mary.

DEUXIÈME PARTIE.

MORTE-VIVANTE.

I

—Suite—

Retourner là-bas, auprès de l'homme au cœur meurtri, non, c'eût été une mauvaise action. Mais elle se souvint aussi d'une recommandation qu'il lui avait donnée : "Si vous êtes dans la peine, adressez-vous à M. Moutmayeur, aux établissements métallurgiques de Saint-Denis."

Elle s'y rendit le jour même.

A l'usine, il lui fut répondu que M. Moutmayeur n'était plus à Saint-Denis, mais dirigeait depuis quelques mois des forges importantes aux environs de Creil.

Et le concierge qui lui donnait ce renseignement ajouta :

—Si vous tenez à le voir personnellement, il faudra vous rendre à Creil ; mais si vous le demandez pour une affaire regardant l'usine, autant vaut vous adresser à son successeur. Il arrive à l'instant. C'est le meilleur moment pour lui parler. Ensuite, c'est difficile.

—Soit, dit-elle, découragée, veuillez me conduire auprès de lui.

Le concierge la précéda. Au bout d'une enfilade de longs couloirs, au premier étage, il ouvrit une porte et s'effaça.

—Vous allez trouver un garçon de bureau. Il vous introduira.

Le garçon de bureau s'approcha de la jeune femme.

—Vous demandez M. le directeur ? Voulez-vous me donner votre nom ?

—Il ne me connaît pas....

—Ça ne fait rien. C'est l'habitude.

—Dites-lui donc que je m'appelle Marceline Langon. J'ai été employée à la raffinerie de Saint-Ouen. Je croyais rencontrer ici M. Moutmayeur pour lequel j'avais une recommandation de M. Valognes, un contremaître de la raffinerie....

—Vous dites de M. Louis Valognes ?

—Oui, le connaissez-vous ? Sa recommandation me sera-t-elle utile ?

Le garçon de bureau la regarda d'un air stupéfait. Il se mit à rire, puis tout à coup une sonnette électrique se fit entendre. Il courut dans le cabinet du directeur et y resta cinq minutes.

Quand il en ressortit, il s'approcha, toujours riant, de Marceline.

—Veuillez entrer, madame, M. le directeur vous attend.... Et n'oubliez pas de lui rappeler ce que vous a dit M. Louis Valognes, il n'y aura jamais pour vous de meilleure recommandation.

Il riait d'un gros rire épanoui, comme un homme qui vient de faire une bonne farce dont il est sûr qu'on ne se fâchera pas.

Dans le cabinet, un homme debout, souriant avec tristesse, l'attendait.

Elle ne put retenir une exclamation de surprise.

Cet homme, le directeur, c'était Louis Valognes lui-même.

—Ah ! balbutia-t-elle, je ne savais pas, je ne savais pas....sans cela !....

—Sans cela, vous ne vous seriez point présentée, dit-il avec douleur.... Pourquoi me fuyez-vous donc ? Qu'avez-vous à me reprocher ? Ai-je jamais dit une parole, ai-je jamais eu un regard qui vous ait offensée ?

—Non, jamais. Vous êtes le plus loyal des hommes.

—Eh bien, vous êtes donc injuste...,

—Je me repens de ce que j'ai dit. Je serais venue quand même, monsieur Valognes, car il ne s'agit pas seulement de moi, qui suis malade et très faible, mais de mes enfants....

—Vos enfants ? dit-il, faisant un pas vers elle.

—J'en ai deux. Le premier se trouvait en nourrice, quand j'étais chez vous. L'autre n'a qu'un an à peine.... Si je mourais, pensez donc, monsieur Valognes, à ce que ces petits deviendraient. C'est pour eux que je veux vivre.... Et c'est pour eux que je voudrais gagner quelque argent......

—Vous n'avez plus de ressources ?

—Aucune.

Il demanda d'une voix altérée, après une longue hésitation :

—Mais le père.... le père de ces enfants ?....Est-il donc si pauvre....qu'il vous sache en pleine misère sans vous venir en aide ?......A-t-il donc si peu de cœur et si peu d'amour pour vous qu'il vous abandonne ainsi ?......

Elle baissa la tête. Une violente rougeur envahit son visage.

—Voulez-vous me dire son nom ? J'irai le trouver. Je lui dirai quel est son devoir. Et s'il ne m'écoute pas, c'est que vraiment vous aurez donné votre amour à un être sans probité et sans honneur.

—Ne l'insultez pas. Il est mort.

Valognes est dans un trouble inexprimable. Il va et vient dans son cabinet, le front plissé, les yeux soucieux. Mais quand son regard tombe sur Marceline, ce regard, si triste, si plein de reproches qu'il soit, est toujours doux et bon. Il souffre, car il l'aime.

—Vous êtes mariée ? dit-il tremblant.

Elle joint les mains pour le supplier.

—De grâce, dit-elle, ne m'interrogez pas !...

Il ne retint pas un geste de colère, et avec un peu d'ironie :

—Ah ! oui, j'oubliais.... ma femme vous appelait la *Belle Ténébreuse*.... Cela continue alors ?....

Puis, se reprenant, avec une voix plus douce :

—Pardon.... C'est votre droit de garder vos secrets.... J'ai tort.... Ma pauvre femme ne vous taquinera plus sur vos airs mystérieux, comme elle aimait à le faire quelquefois.... Elle est morte..

Il passa la main sur son front, alla s'asseoir à son bureau et resta silencieux. Il parut avoir oublié Marceline Langon.

—Et votre enfant, demanda celle-ci, et le petit Robert ?....

—Merci de ne l'avoir pas oublié.... Il est grand et fort.... Et ce qui vaut mieux, il sera intelligent et bon....

Puis, soudain, après un nouveau silence ;

—Vous veniez solliciter un emploi ?

—J'en ai le plus grand besoin.

—Voici ce que je puis vous donner. Vous ne pouvez quitter vos enfants. Il est préférable que vous travailliez chez vous. Ce n'est guère dans les coutumes de l'usine, mais peu m'importe. Je suis le maître. Vous trouverez ici tous les matins des écritures que vous emporterez, vous les rapporterez le soir. Cela vous épargnera la peine de mettre vos enfants chez une garde. Je vous alloue deux cents francs par mois. Cela vous convient-il ?

Elle ne répondit pas car elle avait la gorge contractée.

Seulement elle s'approcha de Valognes, prit sa main large et robuste d'ouvrier, la porta à ses lèvres.

Et sur la main tombèrent de grosses larmes.

Il s'était levé brusquement, les doigts appuyés sur la poitrine du côté du cœur, et il dit d'une voix étouffée :

—Oh ! Marceline, Marceline !.... Pourquoi faut-il....

Mais il n'acheva pas. Il était redevenu grave, domptant son émotion, refoulant l'aveu qui lui échappait.

Ce fut presque froidement qu'il lui dit :

—Faites votre possible pour prendre votre emploi dans trois ou quatre jours. Installez-vous aux environs. Avez-vous besoin de quelque avance pour vos menus frais de déménagement ?

—Merci, monsieur, j'y pourvoirai.

Il lui fit un adieu de la main. Il n'avait plus le courage de parler. Elle sortit.

Le garçon de bureau s'approcha vivement, l'air réjoui.

—Eh bien, madame, avais-je raison de vous dire qu'une recommandation de M. Louis Valognes serait toute puissante auprès de notre directeur ?

II

Un an, deux ans se passent. Marceline a gardé son poste. Elle gagne maintenant deux cent cinquante francs par mois. C'est beaucoup plus qu'il ne lui en faut pour vivre.

Elle voit souvent Louis Valognes dont la situation à l'usine, grandit tous les jours.

Depuis deux ans, il n'y a rien eu entre eux. Valognes ne lui a pas dit un seul mot d'amour. Lorsqu'il se trouve en face d'elle il évite de la regarder. Il est froid, il est devenu indifférent.

Cela vaux mieux pour Marceline. Si ce n'était le souvenir de Pierre Beaufort, si ce n'était l'amour brûlant resté dans son cœur, si ce n'était surtout le remords du deuil mortel qu'elle a fait porter à cette homme, elle serait presque heureuse entre ses enfants.

Elle a loué, sur le bord du canal Saint-Denis, non loin de l'usine, une maisonnette, toute petite, ayant juste deux chambres. Elle vit là, seule, refusant toute camaraderie, ne voyant personne.

Il y a, devant et derrière la maison, un petit jardinet, grand comme la maison, où elle cultive des fleurs.

Elle n'a que cette distraction.

Du reste, l'ennui n'a pas le temps de la surprendre. Elle travaille douze heures par jour.

Un dimanche, jour de repos, elle est assise dans le jardin, près de la petite porte à claire-voie de la haie qui donne sur un chemin rejoignant à quelque cent mètres le canal.

Gérard et Modeste jouent sur ses genoux, accrochés à son cou.

Tout à coup, dans le chemin, apparait un homme qui se dirige lentement vers la maisonnette.

Elle le reconnait tout de suite. C'est Louis Valognes.

Il s'approche et s'arrête devant elle, la saluant avec sérieux. Et il reste silencieux, souriant, intimidé.

Marceline le r[illegible]ncement, dans ses yeux brille la [illegible]issance qu'elle lui garde. Jamais [illegible]'en est expliquée avec lui, puisque jamais, depuis l'entrée de la jeune femme à l'usine, ils ne se sont rien dit. Ce matin-là, elle murmure :

—Sans vous, monsieur Valognes, je serais morte.... Sans vous, mon Dieu, que seraient devenus ces pauvres enfants ;

—Marceline, dit-il, je suis venu causer avec vous de choses sérieuses.

—Je vous écoute, monsieur Valognes.

—Depuis deux ans que vous êtes à l'usine, vous avez dû remarquer que je paraissais vous avoir oubliée. Cependant je pensais à vous tous les jours. Il me fallait, quand je vous rencontrais, tout mon courage pour ne pas vous dire combien votre vue me troublait, combien je vous aimais....

—Oh ! monsieur Valognes, dit-elle frémissante, prévoyant quelque nouvelle douleur dont elle allait être cause, j'avais compris depuis longtemps votre amour.... mais j'espérais que jamais il n'en serait question entre nous.

—Vous n'entendrez rien de moi dont vous puissiez rougir. Depuis deux ans, je vous ai étudiée et observée, Marceline. Depuis deux ans, aussi, je vous ai fait observer par d'autres, je l'avoue, afin d'être sûr, pardonnez-le moi, que votre conduite répondait à ce qu'elle paraissait être. J'avais besoin de cette certitude avant de tenter la démarche que je fais en ce moment.

—C'était votre droit de douter.

—C'est ainsi que je sais combien vous êtes prudente et sage. Je sais comment vous vivez, dans quelle retraite vous vous tenez, avec vos enfants, qui sont toute votre joie, tout votre bonheur. Je sais qu'il n'est pas possible de trouver une meilleure mère, plus dévouée, plus laborieuse, plus tendre.... Je sais enfin que, depuis deux ans, l'homme le plus sévère ne trouverait rien à critiquer dans votre conduite. Ah ! oui, Marceline, je vous ai bien regardée, allez, et je suis sûr qu'il n'est pas possible de rencontrer une femme plus chaste, plus sérieuse et plus modeste que vous n'êtes. Et voilà pourquoi je viens à vous, bien franchement, Marceline, pour vous dire : J'ai, moi aussi, un enfant, jeune encore, auquel il manque les soins et la tendresse d'une mère. Voulez-vous être cette mère ? Voulez-vous être ma femme Marceline ?

Elle s'était levée, étourdie par cette demande à laquelle elle s'attendait si peu.

Elle regardait Valognes avec effarement et ne savait que répondre.

Le directeur sourit, avec gaieté, mais non sans une certaine crainte.

—Oh ! je n'exige pas que vous me répondiez *oui* tout de suite et sans réflexion. Dans quelques jours, seulement, je reviendrai. Jusque là, n'oubliez pas que je vous aime du plus profond de mon cœur. Entre vous et moi, il n'y aura jamais une allusion. Votre passé vous appartient. Je suis sûr qu'il est honorable. Vos enfants seront les miens. J'attendrai avec patience, une fois votre mari, que vous ayez assez de confiance en moi pour me dire votre histoire. Si vous ne vous y résignez jamais, votre volonté sera faite. Je ne vous en aimerai pas moins. Je ne vous fais pas cette demande à la légère. J'y ai réfléchi longuement. Et vous me connaissez assez pour être certaine que je m'efforcerai de vous rendre heureuse.

Elle ne répondait pas.

Elle pleurait, attendrie par cette loyauté !

Elle pleurait sans se cacher, de grosses larmes roulaient le long de ses joues.

—Je reviendrai, dit-il....je reviendrai....au revoir....je vous aime....

Il s'éloigna, mais Gérard et Modeste s'étaient jetés dans ses jambes.

—Tu ne m'embrasses pas ? dit Gérard.

Il l'enleva dans ses bras, appuya deux baisers sur ses yeux.

—Va porter cela à ta mère !

Et serrant Modeste contre sa robuste poitrine, en l'embrassant à plusieurs reprises, dans tout le tumulte de son amour qu'il ne contenait plus.

—Et cela aussi !....dit-il.

Puis il disparut.

Marceline le regarda s'éloigner songeuse. Une expression de douleur, de découragement, de désespoir, se peignit sur sa physionomie.

Et elle murmura, hochant la tête :

—Ainsi, j'aurai fait le malheur de deux hommes.... tous deux bons, aimants, loyaux, tous deux dignes d'être aimés, tous deux dignes d'être heureux.

Deux jours se passèrent.

Un matin, vers huit heures, Marceline reportait ses registres à l'usine.

La plupart du temps telle n'avait pas à faire avec Valognes, mais seulement avec un chef de service.

Le bureau de celui-ci était situé au deuxième étage et Marceline, ayant sous son bras sa besogne de la journée, redescendait l'escalier, lorsque, brusquement, entre le premier et le second étage, elle s'arrêta....

Elle s'arrête, effarée, étourdie, chancelante, avec une exclamation sur ses lèvres....

Et quiconque l'eût vue, aurait eu pitié d'elle, tant, sur son pauvre visage, il y eut, en une seconde, d'épouvante, d'horreur, de folie......

Si elle s'arrête, c'est qu'une porte vient de s'ouvrir, sur le carré du premier étage, où donne le cabinet de travail de Valognes.

C'est que deux hommes viennent d'en sortir.... et descendent....

C'est qu'ils causent ensemble, ces deux hommes....

La première voix,—une voix robuste et claire,—elle l'a reconnue, c'est celle de Louis Valognes....

Mais l'autre, l'autre, grand Dieu.... c'est impossible.... elle s'est trompée.... c'est une hallucination.... l'autre, c'est la voix douce, presque féminine.... un peu voilée, de Pierre Beaufort !....

Ils descendent. Elle entend leurs pas au-dessous. Bientôt ils sont dans la cour.... Elle ne les entend plus....

Elle se précipite vers la fenêtre qui donne sur le carré.

En bas, c'est la grande cour de l'usine ....

Le soleil l'éclaire....L'usine ronfle de tous ses fourneaux....La fourmillière humaine est en plein travail.

Elle ouvre la fenêtre....Elle penche au dehors sa tête hagarde.

Deux hommes traversent la cour....

Ils lui tournent le dos.

L'un des deux, elle le reconnaît bien, tout de suite....c'est Louis Valognes..

Mais l'autre ?

Ils s'arrêtent et causent....sous le soleil....

Valognes fait un geste circulaire et son interlocuteur suit ce geste.

Il se retourne et Marceline aperçoit son visage.

C'est Pierre Beaufort....C'est son mari....

Que vient-il faire à l'usine ?

Est-ce qu'il la cherche ?

Est-ce qu'il a retrouvé ses traces ?

Elle se recule.... ses yeux se voilent.... son émotion est si grande qu'elle chancelle et va rouler sur les dernières marches de l'escalier, privée de sentiment.

C'est bien Beaufort. Elle ne s'est pas trompée !.... Mais comme il est changé !....

Il est presque méconnaissable.... Il est voûté, amaigri.... ses yeux se sont creusés.

Et il a maintenant, presque à toutes les minutes, un geste machinal de la tête, la secouant comme pour repousser quelque pensée importune.

Le malheur a passé sur lui comme une tempête. Il ne s'en relèvera jamais. Un ennui, un dégoût profond s'est emparé de sa vie.

Il y a déjà quatre ans que Marceline a disparu et il ne sait ce qu'elle est devenue.

Pourquoi est-elle partie ? Il l'ignore toujours.

Il la croit morte et il continue de l'aimer.

Tout à l'heure, s'il avait levé les yeux seulement, il aurait vu, pareille à un fantôme, une blême figure qui le regardait, désespérée, épouvantée.... la figure de sa femme qui l'aime aussi, et que cette douleur terrible a renversée....

Mais il n'a pas levé les yeux. Il ne se doute de rien.

Il est venu se renseigner auprès de Valognes sur les fonderies de Creil dont la Société des Établissements métallurgiques de Saint-Denis a fait annoncer la vente.

Beaufort veut jeter dans sa vie inoccupée la distraction d'un travail quelconque. Il veut acheter ces fonderies.

Ah ! si le travail pouvait le faire oublier, pouvait terrasser ce pénible et persistant souvenir de Marceline....

(A suivre.)